

Sécurité : le gestionnaire de mots de passe

Dashlane lève 22 M\$

Spécialiste de la **gestion des identités numériques**, l'éditeur français Dashlane lève **22 millions de dollars** (16 millions d'euros) auprès d'un bouquet de fonds d'investissement : Bessemer Venture Partners (nouvel entrant), Rho Ventures et FirstMark Capital (investisseurs existants) et Bernard Liautaud (co-fondateur de Dashlane avec Alexis Fogel, Guillaume Maron et Jean Guillou).

Cet entrepreneur et investisseur français (partner chez Balderton Capital) est surtout connu pour la co-crédation avec Denis Payre de Business Objects en 1990 (vendu à SAP en 2008 pour 4,8 milliards d'euros), [rappellent nos confrères de ITespresso](#).

Ce deuxième tour de table de Dashlane porte à **30 millions de dollars** (22 millions d'euros) le montant total des financements obtenus depuis sa création en 2009. Les capitaux levés – « *la plus importante levée de fonds dans le secteur de l'identité numérique* » selon la société – serviront à **renforcer les équipes et accélérer le développement technologique et l'expansion géographique**, selon le [communiqué](#). L'éditeur de solution de gestion de mots de passe (ordinateurs, smartphones, tablettes) est implanté à New York et Paris.

Stockage local et chiffrement

Rappelons la vocation de la solution Dashlane (téléchargeable gratuitement) : « *créer une solution simple, universelle et sécurisée pour la gestion des identités et des paiements sur le Web.* »

À ce jour, l'éditeur a aidé **plus de 2 millions d'utilisateurs** à gérer et à sécuriser leur identité numérique. C'est-à-dire conserver ses mots de passe, cartes de crédit et autres données sensibles « *de façon sécurisée à l'aide du chiffrement avancé (AES-256) et du stockage local de toutes ces données* ».

« *La sécurité sur Internet est un droit pour tous et ne doit pas être réservée aux seuls initiés. Les gestionnaires de mots de passe, en remplaçant l'être humain dans la génération et la saisie des mots de passes, répondent à ces deux impératifs. Dès aujourd'hui* », expliquait **Emmanuel Schalit**, Pdg de Dashlane, dans une tribune diffusée en septembre 2013 et intitulée « Pourquoi le mot de passe ne va pas mourir ».

En complément :

Lire notre dossier (où est cité Dashlane) : [Comment garantir la sécurité du Cloud public](#)

[Gestion de mots de passe : toujours du grand n'importe quoi](#)